

Approbation du relevé de décisions

Le conseil d'administration, dans sa séance en date du 22 Mars 2024 a :

- 1- approuvé le PV du CA du 02 février 2024.
- 2- pris connaissance des mandats extérieurs.
- 3- voté le budget 2023 du Lycée. Le budget prévisionnel 2024 est approuvé avec réserve et sera représenté en Commission financière en octobre 2024.
- 4- été informé de l'abandon de créances des comptes 2023 SASU Kerbernez restauration.
- 5- approuvé l'application de la tarification différenciée en EPHAD.
- 6- donné l'autorisation de solliciter l'exploitation sur le Domaine de Kerbernez.
- 7- approuvé au 01/01/2023, la provision pour gros entretien concernant Ti Gwenn.
- 8- évoqué l'établissement d'un nouvel organigramme de la direction générale.
- 9- présenté le programme de l'anniversaire le 05/10/2024 des 140 ans de la FMT, ainsi que la journée du bénévolat.
- 11- été informé de la fin des mesures en 2024, de Cap Logement.
- 12- été informé de la mise en œuvre du plan d'action d'octobre 2023. COMEX.
- 13 - Questions diverses :

Le directeur général demande à ce que le site de la FMT soit régulièrement mis à jour et que soit communiqué la lettre trimestrielle au Comité des Amis.
- 14 - Relevés de décisions.

Le Conseil d'administration à l'unanimité des administrateurs présents et représentés, a approuvé le relevé de décisions en vue de sa publication sur le site internet de la Fondation.

La séance est levée à 16h30 par la Présidente.

Le Secrétaire général,

Gérard Lizet

La Présidente,

Marie-Marguerite Bourbigot